

MURIN DE DAUBENTON – *MYOTIS DAUBENTONII*(KUHLE, 1817)

Annexe IV de la Directive Habitats, Faune, Flore, Annexe II de la Convention de Berne, Espèce protégée en France

Le Murin de Daubenton a été observé en vol aux abords du château de Suscinio.

Figure 103 : Murin de Daubenton

Cette espèce est considérée comme une espèce sédentaire. Les déplacements entre gîtes d'été et d'hiver sont souvent courts, inférieurs le plus souvent à 50 km. Habituellement, l'espèce est casanière et ne s'éloigne guère au-delà de quelques centaines de mètres de son gîte. Le Murin de Daubenton chasse avant tout au-dessus des eaux calmes, des étangs et des lacs, dans le cours non agité des ruisseaux, des rivières. Ses territoires de chasse sont liés à la taille des zones humides. En hiver, c'est une espèce cavernicole, elle s'installe dans les caves, grottes et tout autre gîte souterrain de petite ou de grande dimension. En été, les cavités arboricoles des feuillus représentent l'un des deux sites privilégiés de l'espèce. Les seconds types de gîtes très appréciés sont les ponts et autres passages souterrains dans lesquels circule l'eau courante.

Les menaces pesant sur cette espèce sont bien identifiées : une gestion et une exploitation des ponts sans prise en compte de l'espèce ; un assèchement des zones humides et des rivières ; une gestion forestière, qui ne tient pas compte des vieux arbres à larges cavités en cloche, très recherchés par les colonies de mâles ou de femelles, aura une forte incidence sur l'espèce.

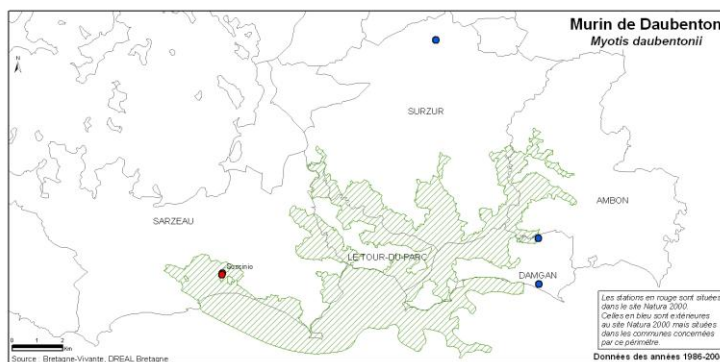


Figure 104 : Répartition du Murin de Daubenton

MURIN A MOUSTACHES – *MYOTIS MYSTACINUS*(KUHLE, 1817)

Annexe IV de la Directive Habitats, Faune, Flore, Annexe II de la Convention de Berne, Espèce protégée en France

Le Murin à moustaches n'a pas été directement observé dans le site Natura 2000, mais en périphérie, sur la commune de Sarzeau, dans le bois de Coët ihuel.

Figure 105 : Murin à moustaches

Cette espèce fréquente les milieux mixtes, ouverts à semi-ouverts : zones boisées et d'élevage, villages, jardins, milieux forestiers humides, zones humides. En hiver, il choisit autant les petites caves que les grottes. Il s'installe plus

rarement dans les bâtiments ou les cavités arboricoles. En été, c'est un amateur d'espaces disjoints plats. Il est souvent trouvé derrière les volets ouverts, dans les linteaux de grange ou des huisseries, dans les disjointements de pont. L'espèce n'est pas connue pour être migratrice. Entre les sites d'été et d'hiver, les déplacements sont le plus souvent de l'ordre de quelques dizaines de kilomètres, rarement plus de 50.

Figure 106 : Répartition du Murin à moustaches

